

Annnonce de l'abandon du projet *Bridor-Liffré* en mai 2023 : maintien de la manifestation du 10 juin !



Le 5 juin 2023,

Nous nous réjouissons fort de l'annonce récente de **l'abandon du projet *Bridor-Liffré*** par le Groupe *Le Duff* le 30 mai dernier, abandon qui serait¹ désormais confirmé par la demande d'annulation des autorisations administratives du permis de construire et de l'autorisation environnementale. Il ne reste plus qu'à la commune de Liffré d'annuler la mise en conformité du PLU basée sur le prétendu caractère « d'intérêt général » de ce projet d'unité de production de viennoiseries congelées et le dossier sera définitivement clos. **Il s'agit là d'un grand pas en avant, non seulement pour la préservation de l'écosystème de *Sévailles-2*, mais plus généralement pour la préservation de la ressource en eau potable de Liffré et de ses environs**, problématique qui cristallisait l'essentiel des réticences à ce projet. En effet, faut-il encore rappeler que, contrairement aux régions voisines, l'eau potable en Bretagne constitue une ressource rare et fragile et que la reconquête de sa qualité est devenue un enjeu majeur pour préparer le futur ?

Face à la vague de critiques véhémentes et souvent simplistes, voire tendancieuses, que ce retrait a déchaîné à notre encontre dans les médias libéraux, nous tenons à rappeler que, contrairement aux affirmations de nos détracteurs, notre opposition au projet n'est pas uniquement dogmatique, mais qu'elle se fonde très largement sur le caractère inadapté de ce projet au site, et plus largement au territoire, sur lequel il était prévu.

Alors que, l'an dernier déjà, des rationnements en eau ont sévèrement impacté les liffréens et que cette situation devrait se reproduire plus fréquemment encore dans le futur en raison du réchauffement climatique, **comment peut-on envisager de mettre en place une unité de production (i) qui consommerait un volume d'eau équivalent à la moitié de celui de la ville de Liffré à l'horizon 2030, (ii) qui aggraverait très probablement à la pollution des réserves aquifères locales par l'épandage régulier d'eaux de lavage chargées en détergents, et de plus, (iii) dont la construction détruirait une double tête de bassin versant ?**

Que représentent à cet aune les cinq-cents emplois promis par le Groupe *Le Duff*, particulièrement dans un territoire très peu touché par le chômage ? Cet avantage relatif par rapport à d'autres territoires moins bien lotis du point de vue de l'emploi ne devrait-il pas plutôt être mis à profit par nos décideurs pour sélectionner des projets d'urbanisation et de réaménagement plus tournés vers l'avenir, des projets moins fragiles et plus résilients, permettant de se préparer plus sereinement au réchauffement climatique ? **A notre avis, l'emploi n'est pas une fin en soi**, particulièrement pas s'il détruit le territoire ou dégrade les conditions de vie des populations y habitant. **Nous préférons plutôt penser l'emploi comme un moyen au service de la**

¹ Voir : « Pourquoi Bridor ne s'installera jamais à Liffré » par B. Fouque, La Chronique Républicaine (6/6/23) ; https://actu.fr/bretagne/liffre_35152/pourquoi-bridor-ne-sinstallera-jamais-a-liffre_59687930.html

population, moyen qui doit lui permettre d'adopter les évolutions nécessaires à son implantation harmonieuse dans l'environnement, tout en lui permettant de s'adapter au changement climatique. Cela implique donc, pour tous, de bien appréhender la situation actuelle ; la pollution ambiante, le changement dans la fiscalité des entreprises (fin de la taxe professionnelle en 2010 et fin de la CVAE en 2024) et la diminution drastique des espaces naturels autour des villes ne font plus de l'industrialisation sans frein la clé du progrès, comme c'était le cas dans les années 1970.

Enfin, nous regrettons que ce ne soit pas nos élus locaux qui aient porté cette vision, mais qu'ils soient demeurés au service d'un modèle de société actuellement dépassé. L'intransigeance, voire la virulence, qu'ils nous reprochent dans la presse est très largement due à un manque d'écoute de leur part, car **très tôt nous avons demandé la tenue d'une consultation populaire sur ce projet très impactant.** Un projet que les habitants ont d'ailleurs découvert en pleine période pandémique, alors qu'il était déjà irréversiblement lancé. Face à la contestation populaire grandissante qu'il suscitait, leur choix fut alors de passer au forceps à travers toutes les étapes administratives consultatives afin de le rendre opérationnel au plus vite. A ce stade, **aucune conciliation n'a plus été possible et seuls les recours juridiques permettaient de retrouver le temps long nécessaire à la réflexion sur ses conséquences.** Plutôt que de blâmer le droit français, à l'instar du MEDEF et de la presse économique, nos élus (et nos gouvernants) feraient mieux de considérer que c'est là une chance supplémentaire pour eux d'éviter de prendre unilatéralement des décisions irréversibles dont ils auront seuls à rendre compte devant la population.

L'économie actuelle ne privilégie que le temps court et, à cet égard, la presse ultra-libérale qui se déchaîne contre le droit français permettant des recours en justice contre des projets industriels administrativement validés est tristement dans son rôle. S'il fallait encore le démontrer, **le retrait de ce projet, à l'initiative de Louis Le Duff, confirme que celui-ci reposait sur un modèle économique qui n'était rentable qu'à court terme,** particulièrement au vu de l'évolution de la situation internationale. Il semblerait donc que, **contrairement à ce qui peut s'entendre dans certains médias, nous ayons plus œuvré pour nos enfants en nous y opposant qu'en acceptant des prétendus emplois au futur incertain, car leur coût environnemental était exorbitant.** Nous espérons maintenant que les élus locaux qui annoncent déjà des projets alternatifs sur la zone de *Sévailles-2*, auront pris la pleine mesure des enjeux climatiques futurs. **Nous incitons cependant la population à rester vigilante à ce propos et demandons à nos partenaires de rester mobilisés.**

Dans l'immédiat, nous convions le plus grand nombre d'entre vous à **la manifestation familiale et festive organisée le samedi 10 juin 2023 afin de confirmer à nos élus l'opposition populaire à ce projet particulier,** mais également à venir vous informer, suite à la manifestation, des défis liés à l'aménagement futur du territoire (problématique de l'eau, loi ZAN, etc), ainsi que des enjeux environnementaux soulevés par les autres luttes locales qui opposent la population à des projets inadaptés au changement climatique en région Bretagne. Nous espérons donc vous voir nombreux à Liffré samedi prochain !

CoLÈRE : Comité Local pour l'Environnement et la Résilience Écologique.

Pour nous contacter : colere.liffecormier@protonmail.com

Pour nous suivre : <https://colere-liffecormier.org>

<https://twitter.com/ColereLiffreCor> & <https://www.facebook.com/ColereLiffreCor>

Dons en ligne² : <https://www.helloasso.com/associations/la-nature-en-ville/formulaires/5>.

² Ces dons nominatifs effectués en ligne sont défiscalisables. Un don peut également être fait en espèces ou par chèque bancaire, adressé à *La Nature en Ville*, et envoyé à l'adresse de cette association (*La Nature en Ville*, 5 Rue Eugène Quinton, 35200 Rennes).